

11 et 12 Novembre 2023

Viry Chatillon

Finale Manche Est ILCA



C.N. Viry Voile B.P. 33 91170 Viry Chatillon Cédex
www.viryvoile.fr - viryvoile@free.fr

FINALE CHAMPIONNAT MANCHE EST AFL 2023



Avis de Course

11-12 Novembre 2023



Club Nautique de Viry Chatillon

Grade 5A

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 Les règlements fédéraux.
- 1.4 Le règlement du classement national des coureurs AFLI, le règlement du championnat régional Manche Est AFLI 2023 et le cahier des charges du championnat Manche Est.
- 1.5 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de World Sailing (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe **ILCA7, ILCA6 et ILCA4.**
- 3.2 Les bateaux admissibles DOIVENT se préinscrire par internet en ligne au plus tard **le 08 Novembre 2023** à l'adresse suivante :
[Pré-inscription à la régata Finale Manche Est \(francelaser.org\)](http://www.francelaser.org)
Majoration de **15 euros** pour les inscriptions passées la date du **04 Novembre**
- 3.3 Les concurrents possédant une licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence Club FF Voile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence Club FF Voile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - la carte Eur ILCA 2023 reçue après adhésion à l'AFLI sur sa boîte email.

: si non inscrit à l'AFL se rendre sur : <http://www.francelaser.org/Nouveau/index.htm>

 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité 2023

- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription :
- Un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
 - L'appartenance à la classe ILCA 2023
 - Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de 1,5 millions d'Euros,
 - Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS À PAYER

Les droits d'inscription requis sont les suivants : **25,00€ jusqu'au 4 novembre et de 40,00€ après le 4 novembre**

5. PROGRAMME :

5.1 Confirmation d'inscription : **11 novembre de 10h à 13h30**

5.2 Contrôle : Adhésion AFL 2023 **obligatoire**

5.3 Jours de course :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
Samedi 11 Novembre	14h30	ILCA 7, 6 et 4
Dimanche 12 Novembre	10h00	ILCA 7,6 ET 4

Dimanche 12 Novembre 2023 : Dernier signal d'avertissement : **15 h 30**

6. JAUGE : Non utilisé

7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées dans le club house.

8. LES PARCOURS

8.1 Les parcours à effectuer sont de types construits.

8.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE

9. SYSTEME DE PENALITE

Pas modification de la règle 44.1

10. CLASSEMENT

10.1 Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 2.

Le système de classement utilisé est le Système de Points à Minima de l'Annexe A des RCV.

(a) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

12. PRIX

Des coupes ou prix seront distribués aux premiers des différentes séries :

Les 1er, 2ème et 3ème des 3 classements (ILCA 7, 6 et 4)
La 1ère Féminine en ILCA 6, la première fille en ILCA 4,
Le 1er Master ILCA 7 (à partir de 30 ans) et le premier Master ILCA 6 (à partir de 30 ans).

13. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

14. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FF Voile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 millions d'Euros.

15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

C. N. Viry Voile, B.P. 33, 5 Avenue du Général De Gaulle 91171 Viry Chatillon Cedex

☎: 01.69.25.81.71 📧: [viryoile@free.fr](mailto:viryvoile@free.fr) Site Internet : www.viryvoile.fr

ANNEXE PLAN D'ACCES

ACCES :

Parking à bateau et club : CNV, plan d'eau de Viry Chatillon,
5 rue du Général de Gaulle – 91170 Viry Chatillon

Vous Venez de PARIS

Prendre l'autoroute A6 en direction Lyon. Sortir "Viry Chatillon centre"

Passer devant "Leclerc" et suivre la route jusqu'à la N7.

Tourner à droite

L'entrée du Club est à 300m environ sur la droite.

Vous Venez de PROVINCE

Prendre l'Autoroute A6 en direction de Paris: sortir "Grigny / Viry".

Prendre la direction "Viry Chatillon Nationale 7" par la D310.

Prendre la direction vers Paris, vous passez devant le plan d'eau.

Faire demi-tour au prochain carrefour.

L'entrée du Club est à 300m environ sur la droite.

